

Beauvais, le 24 septembre 2018.

Mme Puissant Nathalie
Secrétaire Écoles SE-UNSA Oise

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Oise

Objet : Évaluations nationales CP/CE1

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les évaluations nationales CP et CE1 sont à l'heure actuelle vivement critiquées. Le SE-UNSA Oise ne souhaite pas mettre les collègues en difficulté face à leur hiérarchie ou face aux familles et ne donnera pas de consigne de boycott. La plupart de nos collègues, d'ailleurs, ne souhaite pas boycotter le passage de ces évaluations et de leurs remontées. Ce sont les retours que nous avons. Cependant, tout comme vous n'apprécieriez pas les postures idéologiques que nous pourrions adopter, nous n'attendons pas de notre institution des postures fermées à propos de ces évaluations.

Sur la surcharge de travail engendrée par la saisie in extenso des réponses des élèves (deux fois dans l'année pour les CP), le SE-UNSA a saisi le ministère qui vient d'accorder 5h de compensation sur le temps des APC. Sans que cela soit idéal, nous pensons qu'ainsi notre Ministre reconnaît la lourdeur du dispositif. Pour nos collègues déjà dispensés d'APC, nous souhaitons que d'autres solutions soient trouvées localement.

Nous pouvons déjà constater que des exercices sont pour le moins inadaptés, que le temps prévu pour la passation est largement sous-estimé. Nous doutons également que les délais de retour des préconisations individuelles soient adaptés à la mise en place rapide d'un plan personnalisé d'apprentissages. Les professionnels que sont nos collègues peinent à trouver du sens et de la plus-value pour les apprentissages des élèves, pire, ces évaluations sont à rebours de leurs attentes.

Beaucoup de questions se posent sur la manière dont seront présentées les analyses de ces évaluations, sur l'exploitation qui pourra être faite. Nos collègues attendent du concret, très rapidement. Ils n'ont pas la main sur la suite des opérations.

Les enseignants disposent déjà de nombreux outils d'évaluation et de nombreuses informations sur leurs élèves (LSU, évaluations élaborées en équipes, évaluations personnelles, cahiers des apprentissages, observation des élèves au travail, évaluations proposées dans les banques d'outils académiques ou nationales). Ils peuvent, en utilisant tous ces outils, adapter leur enseignement aux besoins identifiés de leurs élèves.

Le SE-UNSA fidèle à ses principes, préfère adopter une attitude constructive. Très rapidement, nos collègues seront à même d'analyser ces premières évaluations au regard des exercices, des consignes de passation, et des résultats. Il sera essentiel de tenir compte de leur retour. Sans la collaboration des professionnels enseignants, qui pourraient faire évoluer ces évaluations vers un dispositif allégé et plus efficace, comment imaginer que ces évaluations atteignent leur objectif ? C'est ce que nous attendons de l'institution : une ouverture constructive.

Nous sollicitons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, une audience afin de continuer, notre travail de propositions concrètes dans l'intérêt des élèves et de nos collègues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

Nathalie PUISSANT.